

# ***DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

## **DÉLIBÉRATION N° D2021.10.15**

### **Instituant le renouvellement de la taxe d'aménagement sur le territoire de la commune de Mondreville**

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L331-1 et suivants ;

Le Conseil Municipal décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 3 % totalement.

La présente délibération est reconduite de plein droit annuellement, sauf renonciation expresse. Toutefois, le taux et les exonérations fixés ci-dessus pourront être modifiés tous les ans.

Elle est transmise au service de l'Etat chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1<sup>er</sup> jour du 2<sup>ème</sup> mois suivant son adoption.

**Délibération votée à l'unanimité.**

### **CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE**

La cérémonie du 11 novembre est ouverte à toute la population, le rendez vous est fixé aux Monument aux Morts à 11h pour un dépôt de gerbe. Un vin d'honneur clôturera cette matinée à la salle polyvalente.

### **TRAVAUX EGLISE**

- La couverture du chevet est faite à 80 %.
- La couverture du cœur est faite à 25 %.
- La reprise de la charpente de la nef est faite à 70 % et les échafaudages sont stabilisés.
- La cloche a été montée dans le clocher le lundi 11 octobre. Quelques modifications sont à effectuer pour la réinstaller.
- Les cadres grillagés ont été repris pour que les pigeons ne puissent plus rentrer dans l'église.
- Les travaux devraient être terminés en semaine 40. Normalement si tout va bien, l'église sera réouverte durant l'année 2022. Un dossier sera déposé pour entreprendre les travaux intérieurs.

### **PROJET CITY STADE ET AIRE DE JEUX**

Un City Stade et une aire de jeux pour les enfants sont à l'étude, des devis sont demandés.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- ◆ Mr Mathurin PHILIPPEAU donne un compte rendu de la réunion du 06 septembre 2021, avec la Gendarmerie Nationale sur la Gestion des incivilités. Toutes les communes de la Communauté de commune Gâtinais Val de Loing étaient conviées.  
Une médiatrice sociale Gendarmerie a été recrutée ; elle fait l'intermédiaire entre la Gendarmerie et les personnes victimes de violences familiales. Elle est présente au sein de la compagnie de Gendarmerie de Fontainebleau, le lundi, mardi et le mercredi matin.  
Quelques rappels des chiffres de la délinquance dans le Sud 77 : Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing, Communauté de Communes Pays de Nemours, Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, Communauté de Communes Moret Seine et Loing.  
Du 01 janvier au 31 juillet 2021, sur 17 communes :
  - 30 faits de violences physiques, dont 18 sur Château-Landon.
  - 47 vols aux biens (Vandalisme), dont 20 sur Château-Landon.
  - 14 cambriolages (en baisse par rapport à 2020, dûe au confinement).
  - Sécurité routière, baisse des accidents par rapport à 2020.
  - 232 infractions à la vitesse et l'alcoolémie sur les routes, en hausse par rapport à 2020.

La Gendarmerie de Château-Landon est en sous-effectif, 9 actuellement alors qu'il devrait y avoir 15 gendarmes.

Les communes ont toutes le même problème : la sécurité routière et la vitesse sur les routes.

# ***DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

L'an deux mil vingt et un, le dix-neuf octobre, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Mondreville, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mondreville, sous la présidence de M. Patrick CHAUSSY, Maire.

**Présents :** Mesdames Nicole FROT, Sophie LLAVATA, Sabine GONCALVES, Messieurs Jean-Sébastien POITOU, Mathurin PHILIPPEAU, Eric FLON, Arnaud TARDY.

**Absents excusés :** Mr Michel RENAUD, Mme Isabelle NOUE et Mme Laurence TAVERNE.

**Procuration :** Mr Michel RENAUD à Mr Eric FLON

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean-Sébastien POITOU.

Le compte-rendu de de la séance précédents, n'appelant pas d'observation, est approuvée à l'unanimité.

## **DÉLIBÉRATION n° D2021.10.14 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES GÂTINAIS VAL DE LOING**

- VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 5211-39,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2009/SPF/CL n° 21 portant création de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2019/DRCL/BLI/n° 89 du 23 août 2019 portant transfert de siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** la délibération n° 2021-09-27\_46 du Conseil communautaire en date du 27 septembre 2021 relative à l'approbation du rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** le rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing adressé le 11 octobre 2021,
- CONSIDÉRANT** que Monsieur le Président de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing adresse chaque année au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement,
- CONSIDÉRANT** que ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la communauté de communes sont entendus,
- CONSIDÉRANT** que le Président de la communauté de communes peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier,
- CONSIDÉRANT** que le rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing a été adressé à la commune le 11 octobre 2021,

Il est donc proposé au Conseil municipal :

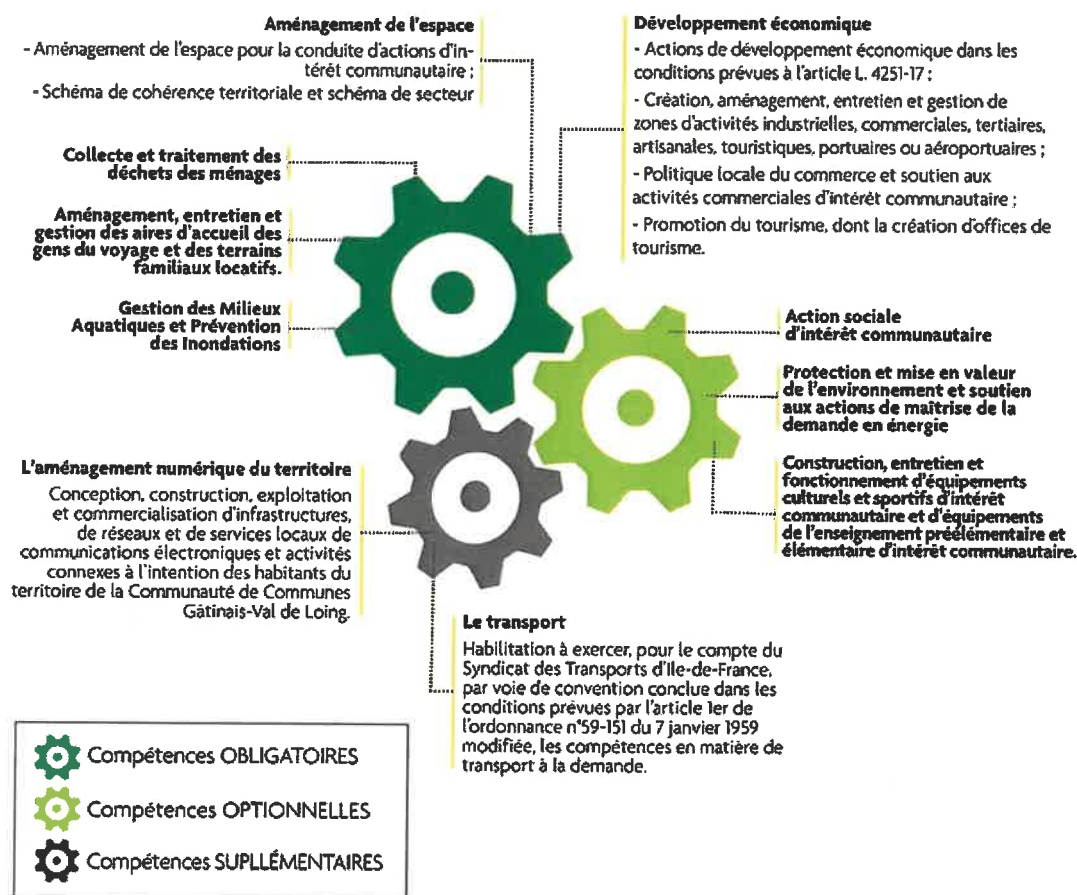
- de PRENDRE acte du rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et lecture faite les membres présents ont signé.

**Délibération votée à l'unanimité.**

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- ◆ Une association nous a fait parvenir une demande de don. Une réponse négative a été apportée. La commune ne subventionne aucune association extérieure.
- ◆ Le mardi 16 novembre 2021, les Conseillers Départementaux, Isoline GARREAU et Bernard COZIC seront présents en mairie à partir de 9h30, pour un temps d'échange.
- ◆ Repas des anciens de la commune est prévu le samedi 20 novembre 2021 ; c'est le traiteur José MARTEL d'Amponville qui a été retenu.
- ◆ Les vœux du Maire sont prévus le vendredi 14 janvier 2022 à 19h00 à la salle polyvalente.
- ◆ Un film avait été tourné sur Mondreville en 2018, représentant des scénettes en costume d'époque, autour de l'Eglise. Sa projection est prévue le vendredi 21 janvier 2022 à 19h30, ainsi qu'un documentaire « Correspondances », échanges entre plusieurs générations.
- ◆ Un rendez-vous avec l'ARD l'Agence Routière Départementale est prévu le vendredi 03 décembre 2021.
- ◆ Mr HYEST Jean-Jacques, Président de la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing est arrivé à 20h00. Le Conseil Municipal se présente et ensuite Mr HYEST explique le fonctionnement de la CCGVL, ainsi que le rapport d'activité 2020.
  - La Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing a été créée en 2010 et elle a des compétences obligatoires et optionnelles : Schéma ci-dessous



A chaque fois que la Communauté de Communes prend des compétences, cela décharge les communes.

La CCGVL c'est 7 100 133.71 € de dépenses et 9 326 207.79 € de recettes pour l'année 2020.

Elle est composée d'un président, d'un Directeur Général des Services et de 16 personnes administratives et techniques. Des représentants de chaque communes (maires + délégués) sont également décisionnaires.

Les futurs projets sont tournés vers le tourisme, avec la rénovation de la Maison Eclusière de Lorroy, commune de Château-Landon, pour en faire un gîte d'étape pour la Scandibérique : projet de location de vélos électriques sur plusieurs communes, projet de sentiers de randonnées.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la réunion close.

La séance est levée à vingt et une heures et vingt-cinq minutes.

